

## LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR LORS DE VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Pièces à fournir	1 <sup>ère</sup> inscription (1 <sup>ère</sup> année de BUT)	Réinscription (2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> année de BUT, redoublement...)	Licence pro, DU	Passerelle (2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> année de BUT)
<b>CAS GENERAL (tous les étudiants)</b>				
Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.	X		X	X
Étudiants hors Union Européenne : photocopie du visa long séjour Type D mention étudiant en cours de validité.	X	X (Si renouvellement)	X	X
Relevé des notes du bac pour les bacheliers 2025 ou diplôme du bac.	X		X	X
Attestation de réussite au bac + 2 : DUT, DEUG, BTS ou équivalent.			X	X
Attestation de réussite et relevé de notes BUT1 ou BUT2				X
Attestation d'acquiescement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération. <b>Attention ne concerne pas les étudiants en contrat de professionnalisation et les stagiaires de la formation continue.</b>	X	X	X	X
Certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) (si accomplie) ou Attestation de recensement (uniquement pour les BUT1 si non encore en possession de la JDC)	X  X	X (Si non fourni l'année précédente)	X	X
Photo d'identité	X		X	X
<b>CAS PARTICULIER (selon situation)</b>				
Pour les étudiants mineurs, <b>formulaire d'autorisation parentale</b> disponible sur notre site internet.	X			
Pour les étudiants boursiers de l'Enseignement Supérieur (CROUS), <b>copie de votre notification conditionnelle ou définitive de bourse 2025-2026.</b>	X	X	X	X
Pour les étudiants en alternance, <b>copie du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation</b> dès qu'il est en votre possession.	X	X	X	X
<b>PAIEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION (si applicable) Les étudiants boursiers du CROUS et les apprentis sont exonérés.</b>				
Moyens de paiement				
❖ <b>Carte bancaire</b> (conseillé), possibilité de payer en 3 fois.	X	X	X	X
❖ <b>Par guichet</b> : <a href="https://guichet.u-bordeaux-montaigne.fr/evts/Droits%20d'inscription/Droitsdinscription">https://guichet.u-bordeaux-montaigne.fr/evts/Droits%20d'inscription/Droitsdinscription</a>	X	X	X	X
❖ <b>Chèque</b> à l'ordre de l'agent comptable de l'Université Bordeaux Montaigne (mentionner au dos du chèque votre nom et prénom). Pour le montant merci de vous référer au site de l'IUT Bordeaux Montaigne				
A noter, l' <b>Attestation de Responsabilité Civile</b> au nom de l'étudiant couvrant l'année universitaire 2025-2026 et mentionnant : les risques scolaires, extra-scolaires et stages, n'est plus à fournir dans les pièces justificatives mais reste obligatoire pendant toute la scolarité	-	-	-	-